

Notre dernière assemblée générale date du 24 août 2018. Le présent rapport d'activités concerne donc la période courant d'août 2018 à novembre 2019, date à laquelle est organisée la quatrième assemblée générale pour laquelle il est rédigé.

Le document suivra le déroulement suivant :

- 1° Valeurs de l'association
- 2° Rapports avec l'environnement
- 3° Historique des activités
- 4° Etat des adhérents
- 5° Remerciements

• Valeurs de l'association

Selon les statuts du 24 août 2018, notre association a pour objet l'organisation et le financement de courts séjours culturels et sportifs auprès d'enfants franc-comtois issus de milieux défavorisés. La promotion de ces actions par les membres s'articule principalement autour de périodes cyclistes estivales.

Ce changement de statuts en août dernier est révélateur de la volonté du conseil d'administration de réorganiser notre association pour plus de lisibilité, et d'efficacité. Ainsi, les périodes cyclistes des membres sont devenues secondaires. Pour simple rappel, le périple de cette année avait lieu de Narbonne au Mont-Saint-Michel.

Désormais, nous souhaitons concentrer nos actions sur les ateliers et les sorties vélos avec les enfants, de manière locale. Au vu du partenariat avec l'association PARI qui sera évoqué plus loin, nous pouvons donc d'ores-et-déjà dire que nos nouvelles missions ont été remplies, même si le conseil d'administration souhaiterait un approfondissement de ces actions pour l'année 2020. Dans ce but, il serait souhaitable que l'association se dote d'une flotte de vélos, afin de pouvoir proposer plus librement beaucoup plus de sorties.

• Rapport avec l'environnement

Au mois de janvier dernier, notre association a changé de domiciliation bancaire. Notre nouvelle responsable est désormais Mme BOURGEOIS, au Crédit Mutuel de Châteaufarine, à Besançon.

Notre partenaire principal est désormais l'association PARI, à Planoise. Une convention de partenariat entre nos deux structures a notamment été signée le 7 juin 2019. Nos contacts principaux sont Mme Pauline SALVI BORBOLLA et Mme Céline LAMBERT.

Notre association a été inscrite cette année à l'annuaire des associations de la ville de Besançon. M. CRETIN et M. TOURNIER ont chacun participé à une formation (l'une sur la trésorerie, et l'autre juridique organisées par la ville de Besançon.

Notre association a été approchée par le FCSM pour participer au prix Julia BEAUDREY: un dossier de candidature a été envoyé.

• **Historique des activités**

Cette année a donc vu se concrétiser notre partenariat avec l'association PARI.

Au départ, plusieurs sorties vélos et un séjour de deux jours devaient être mis en place à destination des enfants pris en charge par l'association PARI. Or, ces sorties ont été annulées à la demande de Mme SALVI BORBOLLA, cette dernière s'étant rendue compte que la personne en charge du projet dans leur structure n'avait pas correctement traité la question des dates et des inscriptions auprès de leur public. Finalement, une sortie a été organisée avec les enfants le 8 juin 2019, à Avanne, grâce aux vélos loués à l'ESP. L'association PARI a financé cette location grâce à une subvention de la CAF dont elle a été la bénéficiaire pour mener à bien notre partenariat. Une seconde sortie a été organisée le 12 octobre, avec 2 adultes et 8 enfants, dont certains qui avaient déjà participé à la première rencontre le 8 juin.

De nouvelles sorties sont envisagées en 2020, ainsi que l'organisation d'une « vélo-école » à destination des plus jeunes.

Depuis la dernière assemblée, quelques actions de financement ont été menées, à savoir :

-une vente de farines (281,46 € de bénéfices).

-une vente de bulbes et de chocolats (339,53 € de bénéfices pour 2018-2019, et 427,86 € de bénéfices pour 2019).

-un marché de Noël, au Russey (113,30€ de bénéfices).

Pour rappel, l'ensemble des dons et adhésions s'élèvent à 750,30€ pour l'année 2018, et à 115€ pour l'année en cours. Monsieur le trésorier tient son bilan comptable à la disposition de qui de droit, et de chaque membre de l'association. Un dossier de demande de subvention a été adressé au département, et un second dossier sera envoyé en janvier 2020 à la ville de Besançon.

Il est également à noter que les rois de la petite reine étaient présents à la fête des associations organisée par la ville de Besançon, le 14 septembre dernier.

• **Etat des adhérents, membres et autres bénéficiaires.**

Notre association compte à ce jour 4 membres actifs, tous membres du conseil d'administration et du bureau (Mme VINSU A., M. CRETIN L., M. TOURNIER S., M. VERMOT-DESROCHES F.). Deux nouvelles propositions d'adhésion ont été faites, et seront traitées lors de l'assemblée générale de 2019. Lors de la dernière assemblée générale, Mme VINSU a été élue trésorière adjointe, et M. TOURNIER a été réélu à la présidence de l'association. Leur mandat est prévu pour deux ans.

Aucun nouveau membre d'honneur n'ayant été élu cette année, ces derniers sont toujours au nombre de 6 (Mme TOURNIER S., M. TOURNIER M., M. VILLEMMAIN F., Mme MAITRE A., Mme MAUVAIS L., M. CRETIN P.).

Le conseil d'administration salue ici la mémoire de Mme ROCHAT, décédée en septembre 2019. Elle fut une soutien active de l'association, lors des diverses ventes et projections de film.

• Remerciements

Au terme de cette année d'activité 2019, monsieur le président remercie tous les membres de l'association, qui acceptent de donner régulièrement du temps pour que cette structure continue de vivre, et qui répondent toujours présents à ses appels. Il salue en particulier le travail sérieux de monsieur le trésorier, qu'il remercie pour son investissement sans faille.

Monsieur le président, au nom de l'ensemble du conseil d'administration, remercie aussi tous les bénévoles, qui, de près ou de loin, soutiennent les actions des rois de la petite reine, par leur présence, leurs dons réguliers, ou encore par la publicité qu'ils font de ses actions.

Au nom de toute l'association, le conseil d'administration adresse également ses remerciements à l'association PARI qui a accepté de devenir partenaire principal des rois de la petite reine.

Que l'année 2020 soit synonyme de nouveaux projets pour les rois de la petite reine, et qu'elle voit se concrétiser les beaux projets en cours !

Pour l'association Les rois de la petite reine,

Le président,

Simon TOURNIER

